



APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Prévost sollicite des candidatures de citoyens intéressés à siéger au sein **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**.

Le Comité consultatif d'urbanisme joue un rôle actif dans la **planification du territoire**. Formé conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le comité est chargé de formuler des recommandations au Conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le Conseil municipal.

Le Comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, une fois par mois. Occasionnellement, il peut y avoir la tenue d'une seconde séance dans le mois. La durée d'un mandat est de 1 ou 2 ans et le mandat peut être renouvelé par le Conseil municipal.

Critères de sélection :

- Être résident sur le territoire de la Ville de Prévost;
- Être disponible les mardis soirs (1 fois par mois);
- Vouloir participer activement aux réunions en vue de présenter des recommandations au Conseil municipal sur les sujets traités se rapportant à l'aménagement du territoire et au bien-être de la collectivité;
- Avoir une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du design, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Dépôt de candidature au Comité consultatif d'urbanisme

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation (en y décrivant vos expériences et vos connaissances pouvant être utiles au sein de ce comité) à l'attention du directeur, service de l'urbanisme et de l'environnement à urbain@ville.prevast.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Comité consultatif d'urbanisme
Ville de Prévost
Éric Gélinas, directeur, Service de l'urbanisme et de l'environnement
2945, boul. du Curé Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

Date limite : Vendredi 13 avril 16h30

Pour toutes questions supplémentaires n'hésitez pas à contacter, monsieur Éric Gélinas, directeur de l'urbanisme et de l'environnement au 450-224-8888 au poste 6240.